

École de Cirque Va et Vient



Vous avez décidé d'inscrire votre enfant à l'école de cirque. Nous vous en remercions.

Quelques rappels d'ordre pratique :

- Votre enfant avant l'inscription définitive peut essayer 2 ou 3 fois.
- Vous devez remettre **avant le 30 septembre un certificat médical** de non contre indication à la pratique des arts du cirque, l'enfant ne pourra pratiquer en l'absence de certificat.
- Vous avez la possibilité de régler en 3 fois (**les chèques nous sont confiés dès l'inscription**) 1 octobre, 15 janvier, 15 avril
- Tenue adaptée au sport et « ballerines ».

Quelques informations :

- Le cirque va et vient est agréé jeunesse éducation populaire depuis 2002 et par la Fédération Française des écoles de cirque depuis 2003.
- Les entrainements se déroulent sous le chapiteau de septembre à novembre et d'avril à juin, entre ses saisons les séances auront lieu dans la salle (les cours seront assurés suivant le calendrier et la première semaine des vacances scolaires (sauf les vacances de Noël ou nous sommes fermé pendant 15 jours) . Un spectacle sera organisé en fin de saison pour présenter le travail des enfants. (la date vous sera communiqué ultérieurement)

Nouveauté cours spécifique acrobatie et/ou aérien

Nous proposons de se perfectionner dans 2 disciplines, aérien et /ou acrobatie, ces cours se dérouleront le vendredi soir de 18h30 à 19h30, pour des élèves de 9 ans et plus.

Nous proposons de faire 18 à 20 séances d'acrobatie et/ou d'aérien. Les cours d'aérien auront surtout lieu quand le chapiteau sera monté.

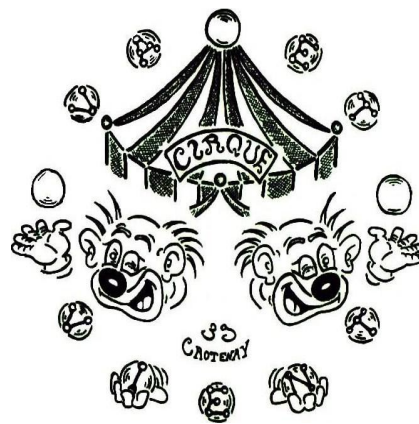
Le tarif pour cette discipline supplémentaire cours 1h30 est de 45 € pour l'année.

La première séance aura lieu le vendredi 10 septembre un calendrier vous sera remis à titre d'information.

Condition pour intégrer le groupe création du samedi de 10h45 à 12h15 :

But de ce groupe : est de présenter un spectacle ou faire de la déambulation lors de divers événement. Les places sont limités à 10 élèves.

École de Cirque Va et Vient



Pour pouvoir intégrer le groupe il faut pouvoir, dans la mesure du possible, venir à 2 entraînements par semaine, un cours disons plus technique et un cours plus création (un cours en semaine plus le cours du samedi matin), quelques répétitions auront lieu le samedi après-midi (surtout juste avant un spectacle), et que les parents soient également impliqués dans le groupe pour pouvoir emmener la petite troupe sur le lieu de l'événement.

Si l'élève est interne dans un lycée et ne peut venir qu'une fois, l'équipe pédagogique peut en discuter avec les parents et l'élève afin de voir la motivation, l'implication de la famille et décider ou non de l'intégration.

- **Cotisation**

| | |
|---|--------------------------------------|
| Cours enfant 4-5 ans | 155 € + 10€ adhésion à l'association |
| Cours enfant 6-8 ans et 8 -11ans | 160 € + 10€ adhésion à l'association |
| Cours ados 1séance | 165 € + 10€ adhésion à l'association |
| Cours ados 2 séances | 190 € + 10€ adhésion à l'association |
| cours spécifique aérien acrobatie | 45 € + 10€ adhésion à l'association |
| Adulte accès chapiteau ou salle à raison de 1 séance de 1h45/mois | 95 € + 10€ adhésion à l'association |

- **Composition du Conseil d'Administration**

Président : BADIN Julien Trésorier : CABASSON Sandrine Secrétaire : JOUMIER Katia
Membre : Christophe CABASSON, Gaël PERNODET, Isabelle LABRE, Fabienne PERNODET,
LUBRAT Christophe, GERARD Jérôme.